



VILLE DE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
...ma vie, ma ville !

PROCÈS VERBAL – 31 MARS 2010

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Le 1^{er} avril 2010

**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2010**

À une séance extraordinaire du Conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, tenue dans la salle du conseil, située au 50, rue Saint-Joseph, le 31 mars 2010 à dix-sept heure trente (17h30), et suivant les formalités prescrites par cette corporation, à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers: Sylvain Marinier, Grant MacKenzie, Yvan Chen, Jean-Léo Legault et Kenneth Hague, madame la conseillère Lise Gaudreau-Régimbald, sous la présidence de son honneur le maire Denis Chalifoux.

Étaient également présents: monsieur Denis Savard, directeur général et madame Claude Laneuville, greffière-adjointe.

Était absent : Monsieur Michel Charette, conseiller.

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

ORDRE DU JOUR

1. Travaux de réfection et de mises aux normes du Centre Sportif Aréna et piscine – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Adjudication d'appel d'offres numéro TP-2010-004

AG2010-03-002

Travaux de réfection et de mises aux normes du Centre Sportif Aréna et piscine – Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Adjudication d'appel d'offres numéro TP-2010-004

ATTENDU QU'

Il est nécessaire de procéder à des travaux de réfection et de mise aux normes du Centre sportif de Sainte-Agathe-des-Monts, aréna et piscine;

ATTENDU

la confirmation de l'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives de la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme. Michelle Courchesne, datée du 25 mars 2010, pour un montant équivalent à 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 2 081 078 \$ afin de permettre la réfection et la mise aux normes du Centre sportif;

ATTENDU QUE

le conseil d'agglomération Sainte-Agathe-des-Monts a adopté le règlement numéro 2010-AGEM-025 décrétant une dépense et un emprunt d'un montant de 4 420 000 \$ pour défrayer les coûts des travaux de réfection et de mise aux normes du Centre sportif de Sainte-Agathe-des-Monts;

ATTENDU QUE

8 soumissions ont été reçues en réponse à l'appel d'offres TP-2010-004 concernant la réfection et la mise aux normes du Centre sportif de Sainte-Agathe-des-Monts;

Il est proposé par Sylvain Marinier, conseiller

appuyé par Kenneth Hague, conseiller

et résolu à l'unanimité des conseillers :

- QUE le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts autorise le directeur général, M. Denis Savard, à conclure une entente avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant l'octroi d'une subvention pour la réfection et la mise aux normes du Centre sportif de Sainte-Agathe-des-Monts dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, et à respecter toutes les conditions du Ministère rattachées à cette entente.
- QUE le conseil d'agglomération décrète des travaux pour la réfection du centre sportif pour un montant de 2 377 000 \$, taxes incluses.
- QUE le conseil d'agglomération, sur la recommandation du consortium Mario Allard et Jean-François Parent, architectes, ainsi que la société d'ingénierie DESSAU (Mohamed Balarh, ingénieur chargé de projet), accorde à « Consortium M.R. Canada Ltée, un contrat de 2 377 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection et de mise aux normes du Centre sportif, conformément à l'appel d'offres TP-2010-004.
- QUE le trésorier soit autorisé à effectuer cette dépense, au montant de 2 377 000 \$, qui sera imputée au poste budgétaire 47-025-32-922, du règlement d'emprunt numéro 2010-AGEM-025.

ADOPTÉE

Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité.

Le maire, Denis Chalifoux

La greffière-adjointe, Claude Laneuville